

## Le roi Agag devant la mort

(1 Sam 15,32 b)

Pour honorer le savant professeur qui, il y a quarante ans, entreprit d'illustrer la «critique textuelle du premier livre de Samuel»<sup>1</sup>, il nous a semblé opportun d'attirer l'attention sur un passage assez obscur du chapitre 1 Sam 15. Il s'agit du roitelet amalécite Agag, fait captif par Saül lors de son expédition punitive contre les agresseurs nomades d'Amaleq. Cette horde féroce était une véritable plaie pour les habitants du sud de la Judée. Dans leurs razzias fréquentes, ces bandes rapaces et sanguinaires massacraient sans pitié souvent même les femmes et les enfants, et exerçaient de terribles ravages. Peu de temps avant sa défaite, Agag dut diriger en personne une pareille razzia, où les enfants furent tués aux bras de leurs mères (1 Sam 15,33). Au nom de Yahvé le Juge-prophète Samuel enjoignit à Saül de déclencher une guerre sainte contre les Amalécites. L'ordre divin était formel: «Frappe Amaleq, voue-le à l'anathème avec tout ce qu'il possède; sois sans pitié pour lui, tue hommes et femmes, enfants et nourrissons, bœufs et brebis, chameaux et ânes» (1 Sam 15,3).

Tout d'abord Saül accomplit la volonté divine: «Il prit vivant Agag, roi des Amalécites, et il passa tout le peuple au fil de l'épée, en exécution de l'anathème» (1 Sam 15,8). Néanmoins le souverain israélite commet une rapine dans l'holocauste, quand il laisse la vie sauve au roi nomade: «Mais Saül et l'armée épargnèrent Agag et le meilleur du petit et du gros bétail, les bêtes grasses et les agneaux, bref tout ce qu'il y avait de bon. Ils ne voulurent point le vouer à l'anathème; mais tout le troupeau vil et sans valeur, ils le vouèrent à l'ana-

---

<sup>1</sup> A. FERNÁNDEZ TRUYOLS, S. I., *1 Sam 1-15 Crítica textual*, Roma, 1917.

thème» (1 Sam 15,9). Le prophète Samuel se répand en invectives contre le roi Saül: «Pourquoi n'as-tu pas obéi à Yahvé? Pourquoi t'es-tu rué sur le butin, et as-tu fait ce qui déplaît à Yahvé?» (1 Sam 15,19). Après avoir annoncé le rejet de Saül, Samuel s'apprête à compléter l'anathème de ses propres mains; il donne l'ordre: «Amenez-moi Agag, le roi des Amalécites» (1 Sam 15,32 a). C'est ici (1 Sam 15,32 b) que s'insère le texte obscur que les Masorètes ont ponctué de la façon suivante: **וַיִּלֶךְ אֱלִיּוֹ אֲגַג מִעַרְבַת וַיֵּאמֶר אֲגַג אֲכֹן כִּר מִרְהֻמוֹת**

Cette description de l'attitude qu'aurait prise Agag devant la mort présente plusieurs difficultés que nous voudrions tenter d'élucider. Une première question concerne le sens du féminin pluriel **מִעַרְבַת**; de la réponse qu'on donne à cette première question dépendra ensuite l'interprétation du second membre de phrase.

## I

Quel est le sens exact du substantif **מִעַרְבַת**? Le plus souvent on rattache ce terme à la racine **עָרַן**, et on traduit: «tout joyeux» ou du moins «courageusement», en y voyant une espèce d'adverbe de manière. Normalement, en effet, la racine **עָרַן** comporte l'idée de «gras, délicieux, exquis»; et on transpose ce sens plutôt physique à un état d'âme psychologique. D'autres exégètes recourent à l'arabe *maḡdan*, «gisement minéral, métal», pour admettre le sens de «chaînes», et pour arriver finalement à la traduction: «chargé de chaînes»<sup>2</sup>.

L'indécision des anciennes versions est assez curieuse. Les Septante traduisent: *καὶ προσῆλθεν πρὸς αὐτὸν Ἀγαγ τρέμων*, «Et Agag vint vers lui en tremblant». On s'est demandé d'où provient cette leçon. Certains ont cru qu'il s'agissait là d'une interprétation passablement fantaisiste, non dénuée il est vrai de finesse psychologique (puisqu'il y va de l'attitude d'un prisonnier mené à la mort), mais «dont la philologie ne peut se contenter»<sup>3</sup>. De toute évidence il faut trouver une explica-

<sup>2</sup> P. A. H. DE BOER, *Research into the Text of 1 Samuel I-XVI*, Amsterdam, 1938, 86. «**מִעַרְבַת** signifie "(a man) of bonds", "tied"». Le savant hollandais renvoie à la paraphrase de Maimonide «with bound hands», citée dans LEVY (*Neu-hebräisches Wörterbuch*, 1924<sup>2</sup>, s. v.

<sup>3</sup> J. HALÉVY, dans: *Journal asiatique* 1901, 323-327, p. 324. Cet avis est partagé par le commentateur récent H. W. HERTZBERG, *Die Samuelbücher*, Göttingen, 1956, p. 94, note 4. «Der Stamm 'ādan, "heiter", ist unmöglich».

tion plausible à cette leçon assez déconcertante. On a supposé que les Septante ont lu *רַעְמוֹת* au lieu de *מַעְדָּנוֹת*, avec substitution des consonnes ר (pour ד) et מ, et en négligeant le נ. Le terme *רַעְמָה* signifie effectivement: «crainte»; on le rencontre dans Job 39,19, où le sens paraît être: «crinière (de cheval)», et où les Septante l'ont rendu par: *φόβον*<sup>4</sup>. D'autres interprètes sont d'avis que la leçon *ῥέμου* présuppose l'hébreu *מַעְדָּנִית*; ce terme est ensuite mis en relation avec la racine *מַעַד*, «trébucher», «tituber»<sup>5</sup>.

Le Targum préfère la leçon *מפנקא*, ce qui pourrait se traduire par: «efféminé, paré comme une femme». Le verbe *פנק* se recontre également dans le Targum, entre autres en Deut 28,54, au participe pual *מִפְּנֹק*, où le texte masorétique lit *רַךְ* «délicat, amolli», et en Deut 31,20, à la forme itpaël *יִתְפַּנְקֶן*, où l'équivalent hébreu est *רָשַׁן*, «s'engraisser». Il se peut que la leçon du Targum ne constitue qu'une paraphrase explicative de l'idée qu'exprime la racine *פַּעַן*, à savoir «rendre joyeux» (piel). Le participe pual du même verbe *מִפְּעָן* signifie «bien soigné»<sup>6</sup>. En somme le Targum s'entient au sens de «jouissance» ou de «joie».

La Vulgate enfin cherche à sauvegarder les deux significations du terme *מַעְדָּנֹת*; en changeant en outre le mode actif du verbe *הִלֵּךְ* en une forme passive, elle en vient à traduire: «Et oblatu est ei Agag pinguissimus et tremens», «Et Agag lui fut présenté, tout gras et tout tremblant». L'adjectif «pinguissimus» semble se rattacher à l'interprétation que donne le Targum (itpaël du verbe *פנק*) et ne constitue guère une trou-

<sup>4</sup> T. K. CHEYNE, *Critica biblica*, Londres, 1904, p. 224. Cheyne songe au «fils de Kush» Ra'ma, dont parle Gen 10,7. Il parvient à la leçon: *אֲנִי הָרַעְמָתִי*, «Agag l'Amalécite»; il suppose notamment que le patronyme «Raamatite» correspond à «Yérachmaélite», et finalement à «Amalécite». Cette façon assez cavalière de traiter les textes constitue ce que le savant anglais appelle lui-même «une torture par trop ingénue, affligée au texte».

<sup>5</sup> Cfr. P. DE LAGARDE, *Prophetæ chaldaicæ*, 1872, p. 61; de même encore tout récemment H. W. HERTZBERG, l. c., p. 94, note 4: «wankenden Schrittes». C'est cette conception qui paraît être à la base de la traduction «incertaine» de R. DE VAUX O. P., dans «La Bible de Jérusalem», Paris, 1956, p. 294: «en résistants».

<sup>6</sup> G. DALMAN, *Aramäisch-neuhebräisches Wörterbuch*, Frankfurt, 1922, p. 306. A. F. KIRKPATRICK, *The First Book of Samuel*, Cambridge, 1911, p. 147, traduit: «delicately»; mais il ajoute prudemment: «The meaning of the word is very doubtful».

vaille originelle <sup>7</sup> Quoi qu'il en soit, le texte de la Vulgate constitue trop manifestement une harmonisation de deux significations juxtaposées (bien qu'à peine compatibles), pour qu'on puisse en déduire la teneur originale du passage.

L'indécision des versions anciennes ont induit les interprètes à corriger le texte. Au lieu de lire מְעַרְבֵת, on en vient à lire מְעַרְבֵת. La racine עָרַב signifie «lier», «attacher»; et le substantif revêt la signification de «lien». Le sens de l'expression adverbiale serait donc, en fin de compte: «enchaîné», «chargé de chaînes». On compare Job 38,31 où le contexte suggère, pour le même mot מְעַרְבֵת, la traduction: «Peux-tu nouer les liens des Pléiades?» <sup>8</sup>.

Tout bien pesé, nous estimons qu'il faut choisir cette solution. On se trouve, en effet, dans l'obligation d'exclure les deux autres significations décrites ci-dessus. La première traduction («tout joyeux») est inadmissible, ne fût-ce que pour le bon motif qu'Agag ne pouvait certainement nourrir aucun espoir d'être épargné par le vieux prophète israélite. Être pris vivant par un ennemi et amené au pays ennemi, comportait, pour un souverain de l'Ancien Proche Orient, la garantie certaine d'être implacablement exécuté. Tout le contexte de l'expédition punitive contre Amaleq suggère l'idée d'un talion à grande échelle; c'est ce qu'exprime la sentence sévère de Samuel, au moment même de l'exécution de l'anathème: «Comme ton épée a privé des femmes de leurs enfants, entre les femmes ta mère sera privée de son enfant» (1 Sam 13,33). Cette sentence rappelle la formule, plus générale, de la vendetta, telle que Dieu la proposa après le déluge: «Qui verse le sang de l'homme, par l'homme son sang sera versé» (Gen 9,6). Le roitelet amalécite se sait déjà prisonnier de la mort, et sa mise à mort prochaine a dû lui sembler inéluctable. Dans ces conditions il est impossible de discerner dans la locution adverbiale מְעַרְבֵת une nuance optimiste ou un espoir fou. Il faut d'ailleurs noter que le substantif masculin pluriel מְעַרְבֵיִם implique l'idée d'une joie *causée* plutôt que celle d'une joie *éprouvée*. Dans Gen 49,20 le mot désigne «des mets (de roi)» (littéralement: «des choses qui procurent de la joie aux rois»).

<sup>7</sup> J. KROON, S. I., *Siccine separat amara mors?*, dans: *Verbum Domini* 4 (1924), 90-92, p. 91 dérive la nuance «pmguissimus» du sens général de la racine עָרַב, à savoir «deliciae».

<sup>8</sup> G. BEER, dans *Biblia hebraica* (éd. R. Kittel), Stuttgart, 1937<sup>3</sup>, p. 1149 propose de voir une connexion avec Job 31,36, où l'on trouve la forme אֶעְרַב, «je veux le ceindre» (de la racine עָרַב, «ligoter»).

De même dans Prov 29,17, le fils qui fait «les délices de ton âme» est celui qui est pour son père une source de consolation. Les «bons morceaux» enfin, dont le roi de Babylone «a rempli son ventre» (Jer 51,34) ou les «mets délicieux» de Lam 4,5 doivent de nouveau être compris comme une source objective de bien-être. Si on se basait donc sur le sens causatif du masculin מְעַדְנִים, il faudrait traduire מְעַדְנָת non pas par: «joyeusement», mais par «d'une façon divertissante», «en causant de la joie». Or il est manifeste qu'une telle signification ne cadre guère avec le contexte. En guise de conclusion nous pouvons par conséquent dire: il est impossible de supposer, chez Agag, une attitude joyeuse devant la mort inévitable \*.

L'autre alternative, c'est-à-dire la solution préconisée par les Septante, doit être écartée elle aussi, ce nous semble. Que מְעַדְנָת signifie «titubant» est loin d'être garanti par la philologie; en outre cette présentation d'Agag nous semble incompatible avec la figure hautaine d'un sheikh nomade confronté avec la mort. Somme toute, il vaut mieux supposer que l'auteur du récit s'est plu à décrire le roitelet amalécite qui s'avance vers Samuel, «à la façon d'un prisonnier» chargé de chaînes

## II

La seconde partie de 1 Sam 15,32 b s'oppose, à notre avis, à la description que précède. Le waw consécutif de וַיִּזְמַר peut s'entendre en un sens adversatif: «Il est vrai qu'Agag était chargé de chaînes; néanmoins il fit la déclaration suivante».

La teneur exacte des paroles prononcées par le roitelet amalécite reste, au demeurant, assez difficile à établir. A cet endroit on constate de nouveau une incertitude manifeste dans les versions anciennes. Le texte masorétique peut se traduire: «Certes, l'amertume de la mort s'est retirée». Il est à noter que la forme verbale סָר, «s'est retirée», fait défaut dans plusieurs traductions anciennes (les Septante, la Peshitta sy-

\* D'après J. HALÉVY, art. cit., p. 326 il faudrait interpréter le substantif מְעַדְנָת dans un sens concret; il s'agirait de «bestiaux exquis» amenés par Agag. Au lieu du texte masorétique וַיִּזְמַר Halévy ponctue: וַיִּזְמַר (la forme *hifil* du même verbe וַיִּזְמַר). Dans cette perspective Agag tenterait de gagner la faveur de Samuel par une riche offrande. On se demande d'où le sheikh amalécite prendrait ce bétail de choix, puisque le récit suppose un anathème assez général, tandis que «les bêtes grasses» furent conquises par Saül (1 Sam 15,9).

riague, la version arabe). D'après les Septante Agag tremblant dit: «Est-ce ainsi que la mort est amère?» (εἰ οὕτω πικρὸς ὁ θάνατος); on voit que les traducteurs alexandrins ont exprimé une idée qui dit exactement le contraire du texte hébreu, et qu'ils ont continué à présenter Agag comme accablé, voire terrassé par la conscience d'une mort ignominieuse imminente. Le même verbe מרר est absent de la version syriaque «commune»; celle-ci, en effet, lit: «Certes, la mort est amère»; l'influence des Septante est peut-être à même d'expliquer cette anomalie. La Vulgate a restitué la forme מרר, mais donne au verbe un sens actif, qu'il ne possède pas en hébreu. En conférant en outre (comme l'avaient fait les Septante) à l'adverbe וְכֵן («certes») la valeur inusitée en hébreu de «ainsi» (כֵּן), la Vulgate en arrive à traduire: «Siccine separat amara mors?», «Est-ce ainsi que la mort sépare (de la vie)?».

A l'encontre des autres traductions anciennes, le Targum semble avoir lu, non pas מרר, mais מר, «prince»<sup>10</sup>. Dans l'intention du traducteur araméen ce titre s'applique à Samuel, et est probablement destiné à le rendre propice: Agag semble espérer que le Juge-prophète se montrera non moins miséricordieux que le roi Saül, qui l'a déjà épargné<sup>11</sup>. Bien que cette suggestion du Targum semble difficile à prouver ou à admettre, elle nous fournit peut-être la clef d'une interprétation nouvelle de 1 Sam 15,32 b β. Ne pourrait-on pas se fonder sur la leçon targumique מר, pour la mettre en rapport, non pas avec Samuel, mais avec Agag lui-même?

La situation du roi amalécite est comparable à celle des deux «chefs» madianites Zébah et Çalmunna, dont parle le livre des Juges à propos de Gédéon (Jug 8,12). Ces deux princes de Madiân —exactement comme Agag— furent vaincus par le Juge israélite, et tentèrent de s'enfuir. Mais Gédéon «les poursuivit et il fit prisonniers les deux rois de Madiân» (Jug 8,12). Après avoir interrogé ses captifs et après s'être assuré qu'ils avaient réellement tué «ses frères», le chef militaire d'Israël se croit autorisé à son rôle de vengeur du sang. Dès lors il commande à Yéter, son fils aîné: «Debout! Tueles!». Mais comme l'enfant n'osait pas tirer l'épée, à cause de son jeune âge, Zébah et Çalmunna, avec une intrépidité remarquable, demandèrent comme une faveur de la part de Gé-

<sup>10</sup> P. A. H. DE BOER, l. c., p. 39. On peut comparer 1 Sam 22,14 où les Masorètes ont lu également מר au lieu d'un מר manifeste.

<sup>11</sup> P. A. H. DE BOER, l. c., p. 20, traduit le Targum comme suit: «If you please, my Lord, (I ask) for the bitterness of death».

déon: «Debout! toi, et frappe-nous, car comme est l'homme telle est sa force» (Jug 8,21). Le sens de cette expression est clair si la mort est quand même inévitable; c'est un honneur d'être exécuté par un personnage important. Exactement de la même façon que Samuel égorgera Agag, «Gédéon se leva, et tua Zébah et Çalmunna» (Jug 8,21) <sup>12</sup>.

Serait-ce téméraire de supposer que l'attitude d'Agag devant la mort fut empreinte de la même fierté imperturbable qui se fait jour dans la requête des «chefs» madianites? Il semble que non, surtout si on envisage d'apporter au texte hébreu la correction suivante. En supposant que l'adverbe אָכֵן doit en réalité être lu אָנְכִי, et en admettant que קָר a remplacé un שָׂר originel, on pourrait sauvegarder le reste du texte consonantique, et ponctuer comme suit: שָׂר מָרָה-מוֹת, «Je suis un prince, qui montre comment il faut mourir».

Le changement du pronom אָנְכִי en l'adverbe אָכֵן n'est pas considérable, et peut se comprendre par une permutation des consonnes *nun* et *kaf*, accompagnée de la disparition du *yod* final du pronom. Le premier phénomène est assez courant; et le second se rencontre p. ex. également en araméen ancien. D'ailleurs cette chute du *yod* est peut-être due au fait du *sin* initial de שָׂר. Le fait que le pronom-sujet précède le prédicat de la phrase nominale ne saurait constituer une objection sérieuse, puisqu'il n'est nullement question d'une emphase (dans ce cas-là on préférerait d'ailleurs la forme אָנִי du pronom). On pourrait comparer la phrase de Gen 50,24 אָנְכִי מָת, «je suis sur le point de mourir» <sup>13</sup>.

Pour la seconde partie du verset 1 Sam 15,32 b les consonnes du texte masorétique n'ont aucun changement à subir. Rien ne s'oppose à lire מָרָה, participe *hifil* du verbe יָרָה, dont on connaît la signification, à savoir «qui enseigne, qui montre». Le substantif מָוֹת peut être considéré comme l'infinitif absolu מוֹת; joint à מָרָה cet infinitif implique l'action de mourir, objet de l'enseignement «princier» fourni par Agag.

Nous ne nous dissimulons point qu'une objection très sérieuse reste possible. le témoignage des versions anciennes. Celles-ci, en effet, sont unanimes à mettre en vedette «l'amer-

<sup>12</sup> Les Septante ont préféré la leçon כִּי קָאִישׁ גְּבֹרָתוֹ, «car ta force est comme celle d'un homme». Parfois on corrige le texte par conjecture, pour en arriver à lire כִּי אִישׁ גְּבוּר אָמָה, «car toi tu es un guerrier puissant».

<sup>13</sup> P. JOÜON, S. J., *Grammaire de l'hébreu biblique*, Rome, 1923, p. 468, § 154 f.

tume (littéralement: "l'amer") de la mort». Cette traduction suppose évidemment la leçon conservée dans le texte masorétique מֵר-הַמּוֹת. Malgré tout on pourrait se demander si cette leçon n'est pas due à une réminiscence irréfléchie de la locution proverbiale relative à «l'amertume de la mort». L'existence d'une telle locution dans la Bible est indéniable. Le Qohéleth p. ex. est d'avis que la femme est «une chose plus amère que la mort» (Qo 7,26: מֵר מְמוֹת). A son tour le Siracide est amené à s'écrier: «O mort, quelle amertume que ta pensée» (Si 41,1); le texte hébreu original de ce passage qui a été conservé, porte: הִי לְמוֹת מֵה מֵר וְזָרָד<sup>14</sup>. On voit que l'association des termes מֵר et מוֹת a passé dans le trésor des «paroles ailées» de la sagesse populaire. Mais cette idée de la répugnance universalement humaine vis-à-vis de la mort est marquée au sceau d'une sensibilité psychologique trop fine pour qu'on puisse l'attribuer au guerrier intrépide d'Amaleq. Le discours très bref, voire incisif, du sheikh amalécite a dû s'apparenter assez fort aux paroles altières des chefs madianites, Zébah et Çalmunna; le même orgueil nomade a dû l'imprégner. Le courage farouche, avec lequel ces nobles devanciers surent accepter la mort, nous paraît se manifester assez clairement dans la noble déclaration d'Agag, telle que nous nous sommes efforcé de la restituer: «Je suis de sang royal, et je m'en vais vous montrer comment meurt un roi». La concision même de la formule אֲנִי עַר מֵרָה-מוֹת, avec ses deux accents si fortement marqués, semble en garantir l'authenticité.

Si on compare les deux parties du verset 1 Sam 15,32 b, on se rend bien vite compte que l'interprétation de la première conditionne celle de la seconde. Si pour le terme מְעַרְבֵת on exclut la nuance «tout joyeux», c'est que le contexte d'une vendetta implacable ne se prête guère à une telle idée; dans ce cas-là toute explication de la seconde partie du verset qui tendrait à faire admettre chez Agag une lueur d'espérance, comme si «l'amertume de la mort» était sur le point d'être «écartée», doit être abandonnée. D'autre part, s'il est exact que le même féminin pluriel מְעַרְבֵת peut difficilement signifier «en tremblant» ou «en titubant», c'est de nouveau parce que pareille attitude manque absolument de dignité et n'est guère compatible avec la noblesse innée d'un sheikh nomade. Mais dans

<sup>14</sup> N. PETERS, *Der jüngst wiedergefundene hebräische Text des Buches Ecclesiasticus*, Freiburg, 1902, p. 394. Nous nous sommes permis de ponctuer le passage.

cette hypothèse il serait peu logique d'interpréter l'exclamation d'Agag comme une lamentation passablement lâche sur l'amertume du «pays sans retour». En somme on a le choix entre le maintien du texte masorétique («Vraiment, l'amertume de la mort est passée») ou l'adoption d'une conjecture. Si l'on veut sauvegarder la leçon des Masorètes, il faut l'expliquer en tenant compte du caractère «royal», c'est-à-dire altier et fier du prisonnier; point n'est besoin de dire que pareille tâche se révélera passablement dure<sup>15</sup>. Si on a recours à une conjecture, nous nous plaisons à croire que celle que nous avançons ici a des chances d'être plus probable que celle proposée naguère par N. Schlögl (après Klostermann): אָמַרְנָן סַב הַמָּוֹת, «s'il en est ainsi, approche, ô mort!»<sup>16</sup>. Cette invocation un peu théâtrale de la mort plus ou moins personnifiée ne nous paraît pas plus cadrer avec le comportement très noble du roi Agag, que la peur un peu vulgaire ou la résignation assez mélancolique que d'autres interprétations lui supposent.

J. DE FRAÏNE, S. I.

Louvain.

<sup>15</sup> P. A. H. DE BOER, l. c., p. 86 a bien remarqué que l'attitude d'Agag était «princière», mais il garde néanmoins la leçon masorétique, et traduit: «The bitterness of death has now left me». L'exégète hollandais croit qu'Agag s'est rendu compte du caractère inévitable de sa mort prochaine, mais qu'en même temps il désire la subir avec une intrépidité hautaine qui réprime délibérément toute considération sentimentale concernant l'amertume du trépas. Cette conception diffère cependant de celle de certains traducteurs modernes, qui interprètent le terme אָמַרְנָן comme désignant la «sérénité» avec laquelle Agag envisage la mort. Le substantif hébreu ne comporte guère cette nuance, tandis que l'attitude du roi amalécite semble impliquer une volonté plus farouche que ne le suggère le concept assez terne de «sérénité».

<sup>16</sup> N. SCHLÖGL, *Die Bücher Samuel*, Vienne, 1904, i. 1.